



Les températures vont continuer d'augmenter avec un temps très ensoleillé. Des orages sont également possibles localement.

**L'essentiel  
de la  
semaine**

Globalement, bon état sanitaire des cultures.

Les conditions météo actuelles sont très favorables aux thrips, au vol des papillons et au développement des chenilles quelle que soit la culture.



**Animatrice référente**  
Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02 31 46 96 53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**  
Marielle SUIRE  
Chambres d'agriculture  
de Normandie  
02 35 59 47 50  
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

**Directeur de la publication**  
Sébastien WINDSOR  
Président des Chambres  
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires  
du programme

A consulter sur  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)

Action de la Stratégie Écophyto 2030  
pilotee par les ministères chargés de  
l'Agriculture, de l'Environnement, de  
la Santé et de la Recherche, avec le  
soutien financier de l'Office Français  
de la Biodiversité

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



**SOMMAIRE :**

<b>BETTERAVE ROUGE :</b> .....	<b>2</b>
<b>CAROTTE - CELERI :</b> .....	<b>3</b>
<b>CHOU - NAVET :</b> .....	<b>5</b>
<b>OIGNON :</b> .....	<b>8</b>
<b>POIREAU :</b> .....	<b>9</b>
<b>SALADE :</b> .....	<b>11</b>
<b>FOCUS Ambrosies</b> .....	<b>14</b>
<b>LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :</b> .....	<b>14</b>
<b>LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !</b> .....	<b>15</b>

**« Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !**

Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le CST Ecophyto, comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une enquête auprès des lecteurs du BSV pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demandera environ 15 minutes.

🔗 <https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr>

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont anonymes mais si vous souhaitez recevoir une synthèse des résultats et le rapport final, vous pouvez laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous remercie par avance du temps que vous y consacrerez. »

**BETTERAVE ROUGE :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles	2 à 10 feuilles
27-76		2 parcelles	

**Pucerons verts et noirs :****Observations :**

La présence des pucerons verts est très ponctuelle en Seine-Maritime.

**Seuil indicatif de risque :**

Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.

Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

**Evolution du risque :**

Les fortes températures freinent le développement des pucerons. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

**Charançon *Lixus juncii*****Observations :**

La présence de *Lixus* adultes accompagnés de piqûres de ponte sont signalés depuis la semaine dernière au nord de l'Eure en jardin sur blettes.



Piqûres de ponte sur côtes de blettes et adultes de *Lixus* (CA 76)

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Ce charançon s'attaque également aux blettes où les piqûres de ponte sont plus faciles à voir.

**Evolution du risque :**

Surveillez vos parcelles, la période de vol et de ponte est en cours et va durer entre 4 et 5 semaines. Le risque est important.

## Cercosporiose

### Observations :

Comme la semaine dernière, cette maladie est observée dans une parcelle de Seine-Maritime sur 20% des plantes

### Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

### Evolution du risque :

A partir de ce week-end, les prévisions météo annoncent un temps plutôt sec qui devrait limiter son développement.

## CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
<b>76-27</b>			2		
<b>14</b>		1	2		Céleri rave : 5 à 9 feuilles
<b>50</b>	Val de Saire	4		3	Céleri branche : croissance foliaire
	Surtainville	2	1		Carotte : levée à grossissement
	Créances	4			
	Mt St Michel	4	3		

## Puceron :

### Observations :

Comme la semaine dernière, la présence de pucerons est ponctuelle et concerne dans la Manche deux parcelles de carotte sur le secteur de Créances sur 4 à 28% des plantules et une parcelle de céleri rave située à Surtainville sur 4% des plantules. Des coccinelles adultes sont présentes dans onze parcelles du réseau.

### Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

### Evolution du risque :

Les fortes températures freinent leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

## Mouche de la carotte :

### Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Sem 17	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25
Seine-Maritime_carotte	/	/	/	/	/	/	/	0	
Seine-Maritime_céleri	/	/	/	/	/	/	/	0	0
Vallée de Seine_céleri	/	3	1	1	0	0	0	1	1
Mt St Michel_céleri	/	/	/	/	/	0	0,25	0,12	0
Mt St Michel_carotte	/	/	0	0	0	0	0,25	0,12	0,2
Calvados_céleri	/	/	/	0	0	0	0	0	0
Créances_carotte	/	/	/	/	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	/	/	/	/	/	0	0	0	0
Val de Saire_carotte	/	/	/	/	0,5	0,125	0	0	0,6
Surtainville_céleri	/	/	/	/	/	0	0	0	0
Surtainville_carotte	/	/	/	/	/	0	0	0,12	0

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.  
 Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

**Evolution du risque :**

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Le vol est très faible sur l'ensemble des secteurs.  
 Les températures élevées annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables au vol des mouches de la carotte.

- En effet, il n'y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C. En revanche, le retour à des températures plus clémentes pourra leur être favorable.
- Les températures chaudes (température supérieure à 22 °C) provoquent une estivation des pupes (dit « quiescence ») qui a pour conséquence de décaler les émergences et permettre aux pupes d'attendre des températures plus favorables à leur développement.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

**Mouche du céleri :****Piégeage :**

Nb mouche/piège/semaine	Sem 17	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25
Seine-Maritime	/	/	/	/	/	/	/	0	0
Vallée de Seine	/	0	0	0	0	0	0	0	0
Calvados	/	/	/	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	/	/	/	/	0	0	0,56	0,5	0,5
Surtainville	/	/	/	/	0	0	0,5	0	0
Mont Saint Michel	/	/	/	/	0	0	0	0	0,2

**Observation :**

Dans le val de Saire, la présence de galeries sur le feuillage est toujours stable et concerne 4 à 20% des céleris branche.

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

**Seuil indicatif de risque :**

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.  
 Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

**Evolution du risque :**

Des captures continuent d'être enregistrées dans le val de Saire, signe que cette mouche est en activité.  
 Evolution à suivre en fonction des piégeages.

**Gestion du risque :**

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

**CHOU - NAVET :**

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
76 - 27		2		Chou : 4 feuilles à récolte
14	Nord de Caen	3		
50	Val de Saire	5	3	Navet : en cours de grossissement à récolte
	Surtainville	1	1	

**Aleurode :****Observation :**

Selon les parcelles, une augmentation est observée dans le Calvados et la présence d'aleurodes est constatée dans une parcelle sur la totalité des plants. En vallée de Seine, celles-ci sont constatées sur 5 à 30% des plantes.



Aleurode du chou

**Evolution du risque :**

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Observez attentivement vos parcelles pour surveiller leur arrivée et installation. Les conditions météo actuelles sont très favorables à leur développement. Le risque d'augmentation des populations est important.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>  
Contactez votre technicien.

**Altise :****Observation :**

La présence d'altises est notée de façon importante en vallée de Seine et touche 100% des plantes dans deux parcelles dont une avec des effectifs de 6 à 20 individus par plante. Dans le Calvados, cette présence est très ponctuelle

**Nuisibilité :**

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

**Evolution du risque :**

Les conditions météo actuelles sont favorables à leur développement. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

## Chenilles :

### Observation :

Dans le Calvados, ce sont des pontes de piéride de la rave qui sont observées dans les trois parcelles sur 56 à 100% des plants.

Sur les autres secteurs, cette présence est plus ponctuelle et concerne des pontes de piérides du chou.



Papillon de teigne des crucifères

Des captures de papillons de teigne des crucifères sont toujours enregistrées sur le secteur de Surtainville.

### Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont favorables à l'activité des papillons et au développement des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

### Gestion du risque :

#### Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>  
Contactez votre technicien.

## Mouche du chou :

### Piégeage :

Les captures sont en recul dans le nord Cotentin.

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Val de Saire_navet	0	1,8	0,33
Val de Saire_chou	0	0	0
Surtainville_navet	0	1	0
Surtainville_chou	0	0,5	0

### Observation :

Des navets verveux au stade récolte sont constatés dans trois parcelles du val de Saire sur 12%.

### Evolution du risque :

Les captures sont en recul, évolution à suivre en fonction des prochains piégeages. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

## Pucerons verts et cendrés :

### Observation :

Quelques colonies de pucerons verts sont observées dans trois parcelles sur 4 à 20% des plants.

### Evolution du risque :

Les fortes températures freinent développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

**Pigeon :****Observation :**

Des attaques de pigeons sont observées dans tous les secteurs en ne laissant que les nervures des jeunes plants de choux.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

**Maladies sur feuillage :**

Dans le nord Cotentin, des taches d'alternariose (sur 16 à 40%) et de *Xanthomonas campestris* (sur 4 à 20%) sont notées sur des choux en cours de pomaison.

**Evolution du risque :**

Les conditions ensoleillées et sèches ne sont pas favorables à son développement. A surveiller en cas d'averses orageuses, de brume et d'irrigations.



Taches en V de *Xanthomonas*

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Éviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Éviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Éliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

**OIGNON :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles : semis	De 4 feuilles à
50	Mt St Michel	3 parcelles : plants mottes AB + semis	8 feuilles
76		1 parcelle	

**Mildiou :****Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Evolution du risque :**

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. A surveiller, les stades en bulbaison en cas d'irrigation, d'averses orageuses et de fortes rosées. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

**Thrips :****Observation :**

Des thrips sont présents au Mont Saint Michel sur une moyenne de 69% des plantes et sur 50% dans le Calvados. Dans ces deux secteurs, des thrips prédateurs sont observés.



Thrips prédateur et larves de thrips

**Nuisibilité :**

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

**Evolution du risque :**

Les conditions actuelles sont très favorables à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles ainsi que la présence de thrips prédateur de thrips.

## POIREAU :

Suivi :

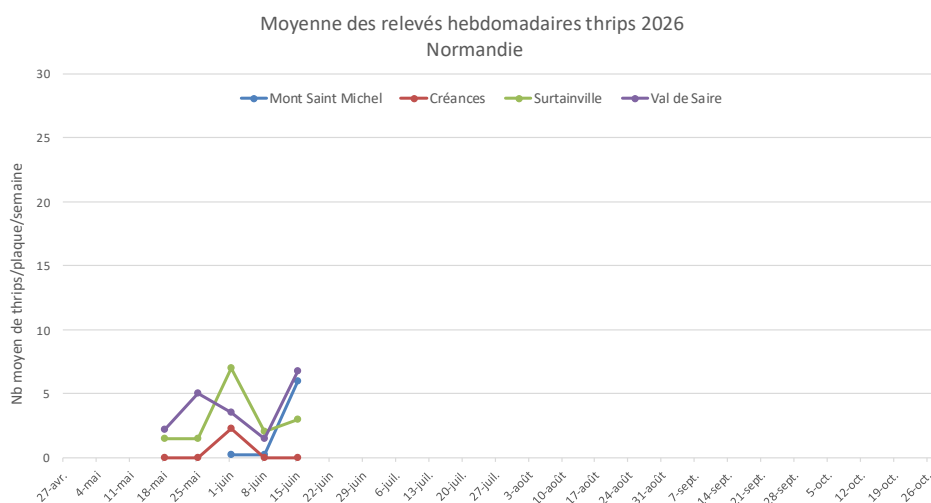
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	De 2 à 9 feuilles
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	4 parcelles et 2 pépinières (1 en AB)	
	Mont Saint Michel	3 parcelles et 2 pépinières	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76		1 parcelle	

## Thrips :

### Observation :

Sur les 21 parcelles suivies cette semaine, la présence de thrips est observée dans 16 d'entre elles contre 7 la semaine dernière. Ils sont présents sur 4 à 40% des plants. Les effectifs restent faibles, de l'ordre d'un individu par plant en moyenne.

### Piégeage :



### Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement des populations de thrips. Observez régulièrement vos parcelles notamment les parcelles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations est **fort**. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

## Mouche de l'oignon et mouche des semis :

### Observation :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

### Relevé des pièges :

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
<b>Mouche de l'oignon</b>	Surtainville	/	0	0	0	0	0
	Val de Saire	/	2,6	0,8	0	0	0
	Créances	0	0	2	1	0	0

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
<b>Mouche des semis</b>	Surtainville	/	1	0	0	0	0
	Val de Saire	/	7,2	3	0,5	0,25	0,25
	Créances	1,5	1,5	7	11	13	13

**Nuisibilité :**

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

**Evolution du risque :** activité à surveiller essentiellement sur le secteur de Créances dans les parcelles de pépinières. Les conditions météo restent favorables à leur activité.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

**Teigne :****Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Piégeage :**

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
<b>Créances</b>	0	0	0
<b>Val de Saire</b>	0	0	0
<b>Surtainville</b>	0	0	0

**Evolution du risque :**

Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Installez vos pièges.

**Rouille :****Observations :**

Cette maladie est notée dans une parcelle du réseau :

- sur le secteur de Surtainville et touche 20% des plants contre 12% la semaine dernière.

**Prophylaxie :**

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

**Evolution du risque :**

Les conditions météo sèches et les températures actuelles ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre aussi en cas d'irrigation ou de forte rosée.

**Alternaria :****Observations :**

Des taches sont présentes dans une parcelle irriguée du val de Saire sur 24% des poireaux.

**Evolution du risque :**

Les irrigations accompagnées de températures élevées sont favorables à son développement. Evolution à suivre. En l'absence d'irrigation ou d'averses orageuses, le risque est quasi nul.

**Attention !**

1 point blanc => teigne du poireau

≠

1 ligne blanche => teigne des crucifères



## SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles + 1 frisées	
50	Val de Saire	4 parcelles	De 8 feuilles à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 AB	
	Mont Saint Michel	4 parcelles + 2 frisées	
76 - 27		2 parcelles	

## Limace :

### Observations :

Il n'est pas observé de nouvelles traces de dégâts dans les parcelles du réseau.

### Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées ne sont pas du tout favorables au développement des limaces. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

### Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

[http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

#### Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>. Contactez votre technicien.

## Puceron :

### Observation :

Globalement, peu à pas de pucerons dans les parcelles du réseau :

- Créances : 1 parcelle, présence de petites colonies sur 8% des laitues. Des coccinelles sont présentes.
- Mt St Michel : 1 parcelle, présence de quelques individus sur 4% des laitues.

### Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



### Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Coccinelle 7 points adulte

### Evolution du risque :

Globalement, la pression reste faible et les fortes températures freinent leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

**Noctuelle :****Piégeage noctuelle gamma :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville	1	0	/	6	2	5	7,5	2,5
Val de Saire	1	0	/	0	3	6	14,5	3
Créances	/	Mise en place	2	6	18	0	4	8
Mont Saint Michel	/	Mise en place	0	0	4	12	32	25
Calvados	/	Mise en place	1	4	10	12	24	13

Quel que soit le secteur, les captures sont en recul.

**Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* :** aucune capture.



Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*, chenilles de noctuelle gamma

**Observation :**

Des chenilles sont constatées dans trois parcelles du réseau cette semaine :

- Créances : 2 parcelles avec 28 à 32% des laitues avec présence de chenilles.
- Mont Saint Michel : 1 parcelle avec des jeunes chenilles sur 32% des laitues.

Dans d'autres parcelles, cette présence est très ponctuelle.

**Evolution du risque :**

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo annoncées restent très favorables à l'activité des papillons et au développement des chenilles.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

**Pigeon :****Observation :**

Des dégâts sont toujours signalés dans le Calvados et Créances notamment sur les types 'Iceberg' et 'Romaine'.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

## Thrips :

### Observation :

Dans le Calvados, des thrips sont présents dans trois parcelles sur 12 à 100% des plantes. Au Mont Saint Michel, les premiers individus ont également été observés dans une parcelle. Des punaises prédatrices sont observées.

### Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles et annoncées sont très favorables à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. Surveillez les séries en début de pomaison.

## Mildiou :

### Observation :

Cette maladie a été observée en vallée de Seine sur des laitues rouge en cours de récolte.

### Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, de pluies orageuses et d'irrigation. Les conditions ensoleillées ne sont pas favorables à son développement. Le risque est faible.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

## Pourritures basales : Sclérotinia

### Observation :

Pas de cas signalés cette semaine.

#### Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

### Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

## FOCUS Ambroisies

### Journées de lutte contre les ambroisies



Chaque été du 15 au 30 juin ont lieu les Journées de lutte contre les ambroisies. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambroisies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

<https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambroisies/#:~:text=Chaque%20%C3%A9t%C3%A9%20du%2015%20au,place%20d'actions%20de%20lutte.>

En fin de bulletin, Note nationale Ambroisies

### LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



## LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

**La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.**

**Cliquer ici** pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022  
[https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note\\_abeilles\\_2022.pdf](https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf)

**Cliquer ici** pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs  
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

**Cliquer ici** pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs  
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus  
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



**Le déclin des insectes pollinisateurs est ...**  
 ... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...)



### Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA  
<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



### « Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages  
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :  
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie  
sauf mention particulière

## Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

### Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAL-SDSPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France  
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao  
Note actualisée en août 2021

## L'ambrosie dans la filière agricole

### Les chiffres et informations clés



POUR TOUT CONNAITRE SUR LES AMBROISIES  
[www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)

 <h1 style="font-size: 48px;">48 %</h1> <p>des signalements d'ambrosie en 2020 concernait des parcelles agricoles</p>	<h1 style="font-size: 48px;">2</h1> espèces d'ambrosie posent problèmes en agriculture : <i>Ambrosia artemisiifolia</i> <i>Ambrosia trifida</i>	<h1 style="font-size: 48px;">1</h1> milliards de grains de pollens relâchés en moyenne par plante chaque année
<h3>Gestion en Interculture</h3>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Déchaumage</li> <li>Broyage</li> <li>Couverture du sol /CIPAN</li> <li>Arrachage manuel</li> <li>Pâturage caprins, bovins, ovins</li> <li>Désherbage chimique</li> </ul>	<h3>Gestion en culture</h3>  <p><b>Avant la culture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faux-semis</li> </ul> <p><b>Pendant la culture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arrachage manuel</li> <li>Désherbage mécanique</li> <li>Désherbage chimique</li> </ul>	<p>Les viticulteurs aussi sont concernés par la problématique ambrosie</p> 
 <h3>La moissonneuse batteuse</h3> <p>est souvent citée comme source d'introduction d'ambrosie sur parcelle</p>	<p>Pour signaler l'ambrosie :</p> <h1 style="font-size: 48px;">4 moyens</h1> <ul style="list-style-type: none"> <li> Plateforme Signalement Ambrosie</li> <li> Application mobile Signalement Ambrosie</li> <li> <a href="mailto:contact@signalement-ambrosie.fr">contact@signalement-ambrosie.fr</a></li> <li> (+33)0 972 376 888</li> </ul>	<p>Exemple sur tournesol :</p> <h1 style="font-size: 48px;">perte de 3q/ha</h1>  <p>pour 10 ambrosies/m<sup>2</sup> (Chollet,2012)</p>

Données issues de l'Observatoire des ambrosies : [www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info).

## Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces<sup>1</sup> du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMIP / J.Dao

---

<sup>1</sup> Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>

## Identification de ces deux ambrosies <sup>2</sup>

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise  
Feuilles à divisions nombreuses et pennées.



Fig.4. Ambrosie trifide  
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail.

## Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

---

<sup>2</sup> La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://ambrosie-risque.info/quest-ce-que-lambrosie/> et pages liées).

Des photographies prises en France sont disponibles sur : <https://ambrosie-risque.info/outils/videos-et-photos/>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : [Lettre n°16 de l'Observatoire des ambrosies Oct2013](#)

## **Rappel réglementaire**

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambrosie sont actuellement visées : l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que les espèces comprises dans l'article D.1338-1 du code de la santé (*A.artemisiifolia*, *A. trifida* et *A.psilostochya*) ne sont pas autorisées en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et, sur avis du préfet, le labour peut être autorisé en raison de leur infestation par une ou plusieurs espèces d'ambrosies règlementées.

## **Méthodes adaptées aux petites populations**

### **- Arrachage manuel**

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

### **- Fauchage répété**

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

## Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

### - Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des graines d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock semencier de la parcelle.

### - Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

#### **Les jachères : à surveiller avec attention !**

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambrosie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambrosie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambrosie.

#### **Focus sur les vignobles !**

Lorsque le sol est laissé à nu, **les inter-rangs des parcelles de vignes peuvent favoriser l'apparition de plants d'ambrosie**. En effet, les vignes se trouvent souvent sur des coteaux, milieux pouvant être exposés à des ruissellements lors des intempéries. Ainsi, les graines se retrouvent disséminées par le biais des ruisseaux non permanents jusqu'aux parcelles de vigne.

La gestion de l'ambrosie en vigne est compliquée car **les moyens mécaniques adaptés sont peu nombreux** (tondeuse ou débroussailleuse). Le recours aux moyens chimiques peut se faire en dernier recours. **L'ambrosie est aussi une concurrente des vignes** car elle pompe l'eau nécessaire aux cepes et plus particulièrement dans les milieux secs.

Cependant, le point le plus préoccupant de la présence d'ambrosie dans la vigne, reste l'aspect sanitaire. En effet, **la période des vendanges tombe à la même période que le pic pollinique de l'ambrosie en septembre**, ce qui représente un danger de réaction allergique pour les vendangeurs.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'informations concernant les aspects de santé publique : [www.ambroisie-risque.info](http://www.ambroisie-risque.info)

**Pour plus d'informations :**

<https://www.terresinovia.fr/-/gestion-de-l-ambroisie-a-feuille-d-arnoise>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-arnoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darnoise>

[Flyer : La lutte contre l'ambroisie en milieu agricole](#)

[Flyer : Ambroisie et machines agricoles](#)

[Recueil d'expériences de gestion de l'ambroisie en contexte agricole \(PDF\)](#)

[Vidéo – les impacts de la plante en milieu agricole – intervention DGAL e-colloque juin 2021 \(0:28-5:00\)](#)

[Vidéo – les innovations techniques et scientifiques en agriculture – intervention Bruno Chauvel e-colloque juin 2021 \(25:12-36 :59\)](#)